

Les FARDC s'en vont-en-guerre contre les cybercriminels

P.4

P

LePotentiel

Quotidien d'informations générales

Edition n° 8368 du Mardi 12 Juillet 2022

*

40^{ème} année

*

Prix : 3000 FC

GROUPE DE PRESSE



Média7

Fondateur : Modeste Mutinga Mutuishayi

Siège : 873, Av. du Bas-Congo, Kinshasa-Gombe (RD Congo) * Autorisation N° 04/00015/DI/82 du 12/10/1982 * www.lepotentiel.cd

Utilisation de 142 millions USD de Fonds Covid-19: Une mission d'audit de la BAD à Kinshasa

FOCUS

Malawi : Mboso attend du FP-SADC la condamnation des groupes terroristes et leurs parrains

P.3

DERNIÈRE HEURE

Kinshasa : Des médecins menacent de radicaliser leur grève

P.12



Bendélé Ekweya té



À HAUTE VOIX

Provinces : le climat se dégrade

LE POTENTIEL

Le climat politique se dégrade dans certaines provinces". L'alarme sonnée par Le Potentiel, la semaine dernière, a créé une onde de choc. Le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur s'en est fait largement écho au cours de la 61^{ème} réunion du Conseil des ministres, tenue le 08 juillet 2022.

Les provinces affectées sont celles " qui ont récemment connu les élections des gouverneurs et/ou des vice-gouverneurs ... notamment la Tshopo, la Mongala et le Tanganyika ". À l'origine de ce climat délétère, " la confusion [qui] règne au sein des Assemblées provinciales et, dans certains cas, les décisions de justice [qui] sont à la base du blocage du processus d'investiture des gouverneurs et vice-gouverneurs nouvellement élus ", a stigmatisé le ministre.

Rapportant le cas particulier de la Mongala, le ministre " a clairement indiqué qu'il était incompréhensible de voir un candidat perdant, ayant recueilli 6 voix sur 20, vouloir prendre la place du vainqueur de l'élection qui a dé-

mocratiquement recueilli 13 sur 20 ".

D'ores et déjà, il se dessine le spectre d'un réel conflit intercommunautaire à la Mongala, des pans entiers de la population mettant en doute l'équité du Conseil d'État. D'ailleurs, les réseaux sociaux ne se privent pas de broder quantité de pamphlets autour de la situation.

Certes, en vertu de l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'Exécutif se réserve d'interférer dans ces délicats dossiers. Cependant, force est de rappeler au même Exécutif que le salut du peuple étant la loi suprême, il n'a pas le droit de s'enfermer dans l'expectative jusqu'à ce que survienne l'explosion. Ce serait plus que la trahison.

Le plus urgent à faire par Kinshasa serait d'éteindre sans délai ces nouveaux foyers d'incendie. Grâce à une Justice vraiment équitable. Grâce aussi au soin que prendront l'Exécutif et la Céli pour veiller à appliquer les règles qui régissent les scrutins ainsi que la bonne administration des institutions politiques provinciales.

Coopération régionale : La RDC membre à part entière de la Communauté d'Afrique de l'Est

P. 12

Utilisation de 142 millions USD de Fonds Covid-19 : Une mission d'audit de la BAD à Kinshasa

Les fonds d'aide au Covid-19 et les flux financiers illicites figurent en tête des préoccupations des sections de Transparency International, dans un dernier appel fait aux pays membres de l'Union africaine (UA). C'était lundi 11 juillet 2022 à l'occasion de la célébration de la Journée africaine de lutte contre la corruption. Concomitamment à cet appel, la Banque Africaine de Développement (BAD) annonce une mission d'audit de l'enveloppe de 142 millions USD accordée à la République Démocratique du Congo dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. La mission de la BAD va-t-elle réveiller l'enquête déjà menée par l'Inspection générale des finances (IGF), qui inculpait l'ex-ministre de la Santé publique, Eteni Longondo, d'avoir trempé dans le « détournement des fonds » alloués à la lutte contre la Covid-19 ?

LE POTENTIEL

Consécutivement à la lettre de l'ONG « Congo Challenge », datée du 1^{er} juillet 2022, qui a saisi le président de la Banque africaine de développement (BAD) pour défaut de paiement de ses factures de consultance dans le cadre du Programme d'appui budgétaire en réponse à la crise de Covid-19 (PABRC), une mission de la BAD est attendue, ce mardi 12 juillet 2022, à Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo.

C'est en septembre 2020 que le Conseil d'administration de la BAD avait approuvé un soutien financier de 100 millions d'unités de comptes, soit environ 142 millions de dollars USD en faveur de la République Démocratique du Congo au titre du Programme d'appui budgétaire en réponse à la crise de Covid-19.

Cette enveloppe, qui comprenait un prêt et un don du Fonds africain de développement (FAD), respectivement de 43,6 millions de dollars de dollars américains et 60,6 millions de dollars américains ainsi qu'un don de la Facilité d'appui à la transition (FAT) de 37,8 millions de dollars de dollars, constituait un soutien important dans un contexte difficile où les indicateurs de performance économique de la RDC ont été perturbés par la pandémie.

Cet appui devrait permettre surtout d'atténuer l'impact économique du virus afin de favoriser la relance du pays. L'enveloppe qui

était issue de la Facilité de réponse rapide à la Covid-19 (CRF) mise en place par la Banque et dotée d'un fonds de 10 millions de dollars USD, était destinée à appuyer la RDC dans sa riposte contre le nouveau coronavirus.

Les provinces de Kinshasa, Nord-Kivu, Kongo Central, Haut-Katanga, Sud-Kivu, Ituri et Lualaba qui regroupent l'essentiel des cas de contamination devraient bénéficier d'un déploiement plus important du dispositif de riposte contre la pandémie de Covid-19. Mais qu'a-t-on fait de ces importantes sommes d'argent ? Mieux, comment a-t-on géré ces fonds ?

Le peuple se souviendra seulement qu'en août 2021, l'ancien ministre de la Santé publique, Eteni Longondo, cadre de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), avait été mis aux arrêts pour détournement présumé des fonds alloués à la lutte contre la Covid-19. Dr Eteni Longondo était poursuivi pour détournement présumé de plus de 1 million USD alloué par la Banque mondiale à la RDC dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 du gouvernement du Premier ministre Ilunga Ilunkamba de 2019 à avril 2020. Hélas ! Après avoir passé quelques mois à la prison centrale de Makala, il a été relaxé, puis, plus rien sur le dossier.

Qu'aujourd'hui la BAD vienne auditer à son tour sur les fonds Covid-19, le peuple ne peut que s'en féliciter, espérant obtenir toute la lumière sur la gestion de ces fonds qui ont pris des directions obscures.

L'ALERTE DE TRANSPARENCY

Toujours par rapport à la corruption, dans une lettre ouverte adressée aux dirigeants de l'Union africaine (UA), vingt-huit sections de Transparency international du continent africain rappellent à leurs destinataires les engagements qu'ils ont pris en matière de lutte contre la corruption. Elles demandent instamment aux dirigeants de l'UA que des mesures supplémentaires soient prises de manière urgente.

Les vingt-huit organisations signataires de la lettre ouverte font part de leur inquiétude face au relèvement de la région après la pandémie de Covid-19, qui a affecté les moyens de subsistance de tous les citoyens africains et aggravé les inégalités. Les sections de Transparency international Afrique appellent ainsi les Etats à ouvrir les informations sur les achats, à sanctionner et à poursuivre tout abus des fonds de relance Covid-19.

« Des fonds importants sont



nécessaires pour inverser ces effets, mais la corruption menace de détourner de l'argent de domaines importants tels que les soins de santé et alimentation », font-elles observer.

Les sections de Transparency international du continent africain reconnaissent que des dizaines de milliards de dollars, en fonds illicites, quittent l'Afrique chaque année. Ce qui, selon elles, est de l'argent qui pourrait être investi dans les services publics essentiels pour sa population. C'est pourquoi, elles appellent les dirigeants à accélérer les stratégies de lutte contre ces flux financiers illicites et à déployer des réformes telles que les exigences de « connaître sa clientèle » et la fin de structures de compagnies secrètes.

« C'est moment critique pour la région d'Afrique et ses habitants. Si la corruption n'est pas combattue de toute urgence, elle bloquera les efforts de reconstruction après la pandémie dévastatrice et entravera les plans de la région visant à bâtir un avenir plus fort et durable. La gestion équitable et transparente des fonds de relance à grande échelle liés à la Covid-19 et la prévention de la sortie illicite de milliards de dollars de la région devraient être la priorité absolue de tous les dirigeants. En cette journée africaine de lutte contre la corruption, nous avons besoin que l'UA et les gouvernements des États africains suivent les conseils des experts et instituent de toute urgence des réformes anticorruption globales, fortes et décisives », a déclaré le vice-président de Transparency international, Rueben Lifuka.

APPEL À LA VIGILANCE

En marge de cette journée africaine de lutte contre la corruption, section de Transparency international d'Afrique, la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (LICOCO) a fixé l'opinion sur la nécessité de s'impliquer dans la lutte contre la corruption sous quelle forme qu'elle soit.

Au cours d'une conférence de presse tenue à son siège national situé dans la commune de N'Djili, à Kinshasa, la Licoco à travers son président du Conseil d'administration, Ernest Mpararo, a exhorté l'opinion à barrer la route à la corruption, de quelle nature qu'elle soit.

« La lutte contre la corruption nécessite l'implication de tous, étant donné qu'il s'agit d'un mal qui ronge le pays, le continent voire la planète toute entière. Du point de vue politique, des mesures fortes doivent être prises. Le législateur, lui, est appelé à revoir la législation existante afin de l'adapter aux réalités actuelles. C'est alors que nous pourrions espérer pouvoir changer les choses », a indiqué Ernest Mpararo.

Pour lui, la Cellule nationale de renseignements financiers (CENAREF) doit être mieux outillée, notamment du point de vue juridique, afin qu'elle rende davantage service.

Selon les experts, la journée de lutte contre la corruption aide également les combattants africains à partager les bonnes leçons et les bonnes pratiques.

Pour la communauté africaine confrontée à une tâche ardue, la Journée africaine de lutte contre la corruption offre la pause nécessaire pour évaluer les progrès réalisés à ce jour, la viabilité des outils existants, le potentiel de nouvelles idées, le succès des collègues et les partenariats qui doivent être renforcés.

Selon Transparency international, le dernier indice de perception de la corruption montre que la corruption dans le secteur public en Afrique se situe à une moyenne de 33 sur 100, soit le score régional le plus bas au monde. Plus d'une personne sur quatre en Afrique a versé un pot-de-vin pour accéder aux services publics, selon l'enquête la plus importante et la plus détaillée sur les expériences directes des citoyens en matière de corruption, le Baromètre mondial de la corruption.

Crise sécuritaire en RDC et au Mozambique

Malawi : Mboso attend du FP-SADC la condamnation des groupes terroristes et leurs parrains

Les travaux de la 51^e assemblée plénière du Forum Parlementaire de la SADC ont été lancés, lundi 11 juillet au Bingu International Convention Center (BICC), à Lilongwe (Malawi). A cette occasion, Christophe Mboso, président en exercice du FP-SADC, a appelé les parlementaires de la SADC à condamner, sans équivoque, l'activisme des groupes terroristes dont le M23 et leurs parrains.

ST AUGUSTIN K.

C'est au Bingu International Convention Center (BICC), qu'a été lancée la 51^e assemblée plénière du Forum parlementaire de la SADC. A cette occasion, Christophe Mboso, président en exercice du Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (FP-SADC) et président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, a dit attendre la condamnation, sans équivoque, de l'activisme des groupes terroristes qui opèrent en RDC et au Mozambique ainsi que les Etats qui les soutiennent.

« Ces deux États la RD Congo et le Mozambique attendent des parlementaires de la SADC la condamnation sans équivoque de l'activisme des groupes terroristes et des États qui les soutiennent. En effet, nul n'ignore que le

M23 constitue le bras armé du Rwanda en RDC », a déclaré le président du FP-SADC.

En sa qualité de président du forum parlementaire de la SADC, Christophe Mboso a salué les efforts de médiation du chef de l'État angolais João Lourenço pour mettre fin à la guerre d'agression de la RDC par le Rwanda.

TOILE DE FOND, LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

Axée principalement sur la crise énergétique, la 51^e Assemblée plénière donne à Christophe Mboso l'occasion de demander aux Etats de la région de s'orienter vers des solutions innovantes, notamment des énergies vertes, renouvelables et non polluantes, tout en veillant à ce que leur coût soit accessible aux populations.

Placée sous le thème « Vers



l'efficacité énergétique, la viabilité et l'autosuffisance dans la région de la SADC », l'Assemblée parlementaire aidera les parlementaires à mettre à la disposition des gouvernements respectifs de la région des propositions innovantes, ainsi permettre aux Etats de se libérer des entraves énergétiques, qui plombent le développement de la région de la SADC.

Et pour garantir l'autonomie en matière de production de l'énergie, le président du FP-SADC pense qu'il faut assurer la promotion des législations qui favorisent la promotion de ce secteur.

Ces préoccupations seront au menu des discussions du 42^e sommet des chefs d'Etat et de gouver-

nement de la SADC qui se tient à Kinshasa en août prochain. Aussi Christophe Mboso croit-il que l'examen de ces questions lors du sommet de Kinshasa visera à promouvoir l'intégration entre les Etats de la région

Le président du FP-SADC a aussi salué les parlements membres pour les efforts consentis pour la transformation du forum parlementaire en un parlement régional.

Par ailleurs, il a exprimé sa gratitude envers Dr Lazarus McCarthy Chakwera, président du Malawi et président en exercice de la SADC, pour le leadership imprimé à ce sommet en vue d'obtenir la transformation du forum.

Education : 9 908 finalistes des écoles de santé passent le jury national, édition 2022

Les épreuves du Jury national de fin d'études secondaires ont été lancées, le lundi 11 juillet 2022, sur l'ensemble du territoire national. Au total, 9 908 finalistes des écoles de santé, des instituts médicaux et instituts techniques médicaux prennent part à ces épreuves.

Le coup d'envoi a été donné officiellement par la vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Mme Véronique Kilumba Nkulu à l'Institut National Pilote d'Enseignement de Sciences de Santé (INPESS), à Kinshasa/Kasa-Vubu.

C'était en présence du représentant de la coopération japonaise (JICA) et des responsables de cet établissement scolaire médical.

La vice-ministre a, à cette occasion, fait savoir qu'à travers ces épreuves, le ministère de la Santé publique travaille selon la vision du chef de l'Etat qui tient à ce que la Couverture santé universelle soit effective en RDC.

« A travers cet axe de Couverture santé universelle, nous avons la réhabilitation des in-



frastructures sanitaires ainsi que la construction et l'équipement. Mais il y a un acteur principal, qui est le prestataire, parce que nous pouvons avoir de beaux bâtiments, mais s'il n'y a per-

sonne pour y travailler, nous n'allons pas atteindre l'objectif visé », a-t-elle soutenu.

Pour la vice-ministre, les prestataires sont en train d'être formés pour qu'ils puissent, dans

l'avenir, donner les soins de qualité à la population afin de rendre effective la vision du chef de l'Etat sur la Couverture santé universelle.

« Nous restons vigilants et regardants pour que nos apprenants aient une formation de qualité. Et là, nous remercions particulièrement la JICA qui nous accompagne depuis un certain temps et nous amène à réaliser nos objectifs », a relevé Véronique Kilumba.

Elle a également plaidé auprès de la JICA pour les accompagner en dotant le secteur d'équipements modernes pour venir en aide aux apprenants vivant avec handicap, cas d'une femme aveugle qui a suivi son enseignement en kinésithérapie.

Ce plaidoyer auprès de la JICA va permettre au ministère de la Santé « d'asseoir cette filière et de l'implanter sur l'ensemble du territoire national, afin de permettre aux personnes vivant avec handicap de devenir de vrais citoyens qui vont contribuer au développement de la nation », a-t-elle conclu.

Modernisation des milieux carcéraux : la prison de Munzenze à Goma en voie de délocalisation sur 15 hectares

Conformément à la vision du chef de l'Etat, le gouvernement central entend humaniser et moderniser les milieux carcéraux en RDC. A cet effet, la prison centrale de Goma, mieux connue sous l'appellation de Munzenze, sera délocalisée et construite sur un site de 15 hectares avec une capacité d'accueil de 3.500 pensionnaires.

JOYCE KALALA

Le gouvernement central a adopté le projet de délocalisation de la prison centrale de Goma, mieux connue sous la dénomination de Munzenze. Cette mesure qui entre en ligne de compte de la politique quinquennal du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en matière carcérale prévoit, entre autres, la construction de cette prison délocalisée avec une capacité d'accueil de 3.500 pensionnaires contre sa capacité actuelle de « 150 détenus » mais qui regorge malheureusement plus de trois mille détenus.

Dans l'économie de ce projet de délocalisation de la prison centrale de Goma présenté par la ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Rose Mutombo, la construction devra se faire sur une étendue

de plus de 15 hectares comprenant, outre les bâtiments servant de lieu de repos des prisonniers, des aires de jeu et d'apprentissage des métiers, des espaces dédiés aux travaux champêtres en vue d'assurer l'autonomie de cet établissement pénitentiaire.

Pour la matérialisation de ce projet, le gouvernement compte faire recours au mécanisme de financement par des particuliers avec cette spécificité que les bâtiments et les équipements sous-jacents de l'actuelle prison centrale de Goma feront l'objet d'un échange, à terme, contre une nouvelle prison conforme aux standards internationaux.

A en croire la ministre Rose Mutombo, ce projet contribuera de manière significative au programme de modernisation des milieux carcéraux prôné par le



président de la République qui tient à ce que les milieux carcéraux en RDC deviennent des lieux humanisés.

La surpopulation carcérale dans la prison centrale de Goma inquiète de plus en plus les responsables de cet établissement pénitentiaire ainsi que les quel-

ques organisations partenaires. La promiscuité dans laquelle vivent actuellement ces pensionnaires présente plusieurs risques si d'autres dispositions idoines ne sont pas prises par les autorités compétentes, préviennent les acteurs intervenant au sein de cette maison d'arrêt.

Les FARDC s'en-vont-en guerre contre les cybercriminels

BIENVENU IPAN

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) s'en-vont-en guerre contre les cybercriminels et les auteurs de la cyber-insécurité. C'est dans ce cadre qu'un atelier est ouvert, du 11 au 15 juillet 2022, pour le renforcement des capacités des officiers des Forces armées congolaises. La salle Suzanne Muk de l'hôtel Sultani, dans la commune de la Gombe, a servi de cadre à cette cérémonie d'ouverture.

Organisé par le secrétariat général à la Défense, ce séminaire permet le renforcement des capacités des officiers des FARDC en charge du système informatique. Ces travaux qui durent 5 jours, sont placés sous le thème : « Sensibilisation à la cyber-sécurité et la cyber-criminalité ». Ces officiers sont formés par la société jconsult My.

Selon la directrice générale, Daniella Kinamvuidi, le choix de ce thème trouve sa quintessence dans la mesure où il permet aux séminaristes de réfléchir profondément sur les enjeux de la cyber-sécurité et la cyber-criminalité.



Le ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants Docteur Gilbert Kabanda Kurhenga qui a procédé au lancement de ces travaux, a appelé les participants à plus d'assiduité. Le numéro un de la Défense nationale attend de bénéficiaires d'acquérir des connaissances pour les mettre au profit de la défense.

En ce moment où le pays est en guerre, Dr. Gilbert Kabanda Kurhenga a également salué la politique du chef de l'Etat, commandant suprême des FARDC, pour son in-

vestissement dans l'armée afin de la rendre capable de jouer pleinement son rôle de défenseur de l'intégrité territoriale.

« Au sortir de ce séminaire, M. le ministre du Numérique, mon général commandant du corps de transmission, tous les officiers, nous devons rapidement nous mettre à l'œuvre pour que les connaissances que vous allez tirer d'ici soient appliquées sur le terrain des opérations dans l'Est. Parce qu'il est sans signification que nous accumulions des connaissances scientifiques et

techniques qui ne s'appliquent sur le terrain que particulièrement au moment où nous en avons besoin dans les opérations dans l'Est », a déclaré le ministre de la Défense nationale.

Il a encouragé le ministre du Numérique « à nous accompagner dans cette campagne qui est un combat de nous tous, de toute la République, pour que nous puissions tous nous mettre à l'œuvre pour que ces cybercriminels qui nous font la guerre dans l'Est, nous puissions les abattre par notre cybercriminalité vis-à-vis d'eux ».

Et le ministre de la Défense de renchérir : « Actuellement le pays est en guerre dans l'Est. L'ennemi utilise d'autres mécanismes de guerre outre la guerre conventionnelle. C'est une guerre contre le système des données et le système d'information. Ce séminaire a donc pour objectif de réveiller les FARDC face aux nouvelles tactiques utilisées par l'ennemi. Ainsi, les FARDC doivent se préparer selon les stratégies appropriées pour minimiser les risques en se basant sur les grandes orientations de la prévention et de la répression de la cybercriminalité ».

Beni : controverse autour de la suspension des trafics commerciaux entre le Nord-Kivu et l'Ouganda

La mesure portant suspension d'importation et d'exportation des marchandises entre le Nord-Kivu et l'Ouganda, prise par la Fédération des entreprises du Congo (FEC)/Nord-Kivu, fait l'objet d'une controverse, dans la ville de Beni. Si les uns saluent la décision du patronat congolais, les autres protestent contre cette mesure.

La Fédération des entreprises du Congo (FEC)/Nord-Kivu vient de décider, lundi 11 juillet 2022 à Goma, de suspendre l'importation et l'exportation des marchandises entre le Nord-Kivu et l'Ouganda, à la suite de l'insécurité dont sont victimes des opérateurs économiques dans l'Est de la République démocratique du Congo. Cependant, cette mesure ne rencontre pas l'assentiment de tous les habitants de la ville de Beni. Si les uns saluent la décision du patronat congolais, les autres protestent contre cette mesure.

Se confiant à LePotentiel.cd, quelques habitants de la ville de Beni protestent contre cette mesure portant interdiction des trafics commerciaux entre le Nord-Kivu et l'Ouganda. Cela, d'autant plus que, selon eux, la décision

de la FEC/Nord-Kivu risque d'occasionner la flambée des prix de certains produits vivriers et non vivriers sur les marchés dans la ville de Beni, en particulier, et dans la province du Nord-Kivu, en général.

Pour ce faire, ils appellent le gouvernement central à prendre ses responsabilités, celles de sécuriser les habitants de la partie orientale du pays et leurs biens, afin de faciliter les opérateurs économiques à travailler en toute quiétude.

« Ce n'est pas aujourd'hui que les véhicules ont commencé à être brûlés sur le tronçon routier Beni-Kasindi. Alors la solution n'est pas d'interdire l'importation et l'exportation de biens de l'Ouganda vers les Nord-Kivu, mais de déployer les militaires et de mener des opérations de neutralisation des rebelles puisque le riz et d'autres bien de consommation nous proviennent de l'Ouganda », a estimé un habitant de Beni sous couvert d'anonymat.

« Interdire l'importation et l'exportation des produits vivriers et non vivriers n'est pas une solution, puisque nous vivons grâce à ce commerce. Je crois que malgré l'insécurité dans cette partie du pays, les opérateurs économiques pourront continuer de travailler, au lieu de laisser mourir de faim les habitants de Beni. Le gouvernement doit sécuriser



les habitants de Beni au lieu de ne se contenter que du prélèvement des taxes », a, pour sa part, déclaré Jacques Paluku. Avant de renchérir : « Les autorités n'ont pas échoué dans la pacification de cette partie de la province du Nord-Kivu, mais il leur manque la volonté explique ».

Par contre, certains conducteurs de moto taxi qualifient cette décision de salubre d'autant plus que, selon eux, cela amènera le gouvernement central à prendre ses responsabilités, notamment celle de sécuriser les habitants de la ville de Beni et leurs biens.

« Nous saluons la décision de la FEC portant interdiction d'importation et d'exportation des marchandises entre le Nord-Kivu et l'Ouganda, puisque nous ne pouvons pas accepter que les véhi-

cules de nos frères puissent continuer d'être incendiées. Je crois que cela va interpellé les autorités compétentes », a confié Patrick Maneno à LePotentiel.cd.

La Fédération des entreprises du Congo/Nord-Kivu a décidé, dès ce lundi 11 juillet 2022, de suspendre l'importation et l'exportation des marchandises entre le Nord-Kivu et l'Ouganda à la suite de la recrudescence de l'insécurité caractérisée par de multiples embuscades tendues aux véhicules sur l'axe routier Beni-Kasindi par des présumés rebelles ougandais ADF et autres coupeurs de route. Cela, jusqu'à la prise en compte de ses recommandations par le gouvernement central.

Augustin Sikwaya, Correspondant à Beni

Kinshasa, le 06 juillet 2022

PROCURATION

JE SOUSSIGNE.
REPRESENTANT LA SOCIETE.....
DONNE PROCURATION A MADAME, MONSIEUR.....
POUR NOUS REPRESENTER A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO QUI AURA LIEU LE MERCREDI 27 JUILLET 2022 A 11 HEURES AU SIEGE DE LA FEC, SISE AVENUE DES AVIATEURS N°10-COMMUNE DE LA GOMBE.

.....LE/2022

SIGNATURE

NB. : - A remettre à la FEC dûment remplie, signée et scellée.
- Nombre de voix reconnues à votre entreprise...

PROCURATION

JE SOUSSIGNE.....
REPRESENTANT LA SOCIETE.....
DONNE PROCURATION A MADAME, MONSIEUR.....
POUR NOUS REPRESENTER A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO QUI AURA LIEU LE MERCREDI 27 JUILLET 2022 A 11 HEURES AU SIEGE DE LA FEC, SISE AVENUE DES AVIATEURS N°10-COMMUNE DE LA GOMBE.

.....LE...../2022

SIGNATURE

NB. : - A remettre à la FEC dûment remplie, signée et scellée.
- Nombre de voix reconnues à votre entreprise.....



Fédération des Entreprises du Congo
Le Président

Aux Membres de la FEC

N/REF.: AD/KB/WMK/F.0981/2022
V/REF.:

Concerne : Convocation Assemblée Générale Ordinaire, exercice 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, conformément à l'article 13 de nos Statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2021 de notre Fédération se tiendra le **mercredi 27 juillet 2022 à 11h00 au siège de la FEC, sis avenue des Aviateurs n°10 dans la Commune de la Gombe.**

A l'ordre du jour :

1. Approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur les activités de la Fédération au cours de l'exercice 2021.
2. Audit du Rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Approbation des comptes de l'exercice 2021.
4. Décharge de sa gestion à accorder au Conseil d'Administration,
5. Régime des cotisations de l'exercice 2022.
6. Election des Commissaires aux Comptes.

Nous vous rappelons que le dernier alinéa de l'article 19 des Statuts confère le droit au vote et d'éligibilité aux seuls membres en règle de cotisation.

Ci-joints deux exemplaires de procuration dont un à retourner, dûment rempli, au Secrétariat Général de la Fédération au plus tard le 25 juillet 2022 à 15 heures.

Veuillez agréer, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de notre considération distinguée.

Albert YUMAMULIMBI

Nord-Kivu : les affrontements de Rutshuru séparent près de 800 enfants de leurs familles

A la suite de violents combats entre l'armée congolaise et le Mouvement du 23 mars (M23), dans le territoire de Rutshuru, Est de la RDC, de nombreuses personnes demeurent sans nouvelles de leurs proches dont elles ont perdu les traces. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est préoccupé par un nombre croissant de demandes de recherche des membres de familles dispersés, tant en RD Congo qu'en Ouganda.

STANISLAS NTAMBWE

« A ce jour, les équipes de la Croix-Rouge, basées en Ouganda et en RDC, indiquent que, près de 800 enfants sont séparés de leurs familles à la suite du regain de violence dans le territoire du Rutshuru », déplore Roman Machover, responsable des programmes et prévention pour le CICR en RDC.

Depuis le 28 mars 2022, les affrontements entre les Forces armées de la RDC (FARDC) et le M23 ont entraîné d'importants déplacements de populations, aussi bien en RDC que vers les pays limitrophes, notamment l'Ouganda.

Selon le Cluster Protection du Nord-Kivu, une structure qui regroupe différents acteurs humanitaires opérant dans la protec-

tion de la population civile dans cette province, environ 1 000 familles se sont déplacées à l'intérieur du pays vers Kabindi, Rugabo et Rutshuru-Centre, alors que 4 000 autres ont trouvé refuge en Ouganda.

« Les combats ont suscité un vent de panique et les familles se sont dispersées alors qu'elles tentaient de fuir. La situation est particulièrement tragique pour les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les malades », explique Pamela Ongoma, responsable du programme de rétablissement des liens familiaux (RLF) du CICR en RD Congo.

CABINES TÉLÉPHONIQUES DE L'ESPOIR

Le CICR et la Croix-Rouge de la RD Congo ont mis en place un dispositif de réponse qui permet d'offrir des appels téléphoniques gratuits aux personnes déplacées et séparées de leurs proches.

Les volontaires de la Croix-Rouge ont dû faire preuve d'agilité pour poursuivre leur travail car, eux aussi, ont été déplacés à cause des affrontements.

Les déplacés n'ont souvent pas les moyens de s'acheter du crédit pour passer des appels. « Cela fait deux semaines que j'ai perdu le contact avec mon frère. Les tirs qui retentissaient nous avaient poussés à fuir dans tous les sens, dans la précipitation », raconte

Irakiza Musafiri, réfugiée à Kanyaruchinya.

L'engouement pour les cabines téléphoniques, porteuses d'espoir et tenues par la Croix-Rouge de la RDC, est perceptible. « Chaque jour, plus de 100 personnes passent des appels. Ce sont généralement des parents qui cherchent à localiser leurs enfants à travers des proches », affirme Theonest Bitakuya, volontaire de la Croix-Rouge de la RD Congo.

En Ouganda, de l'autre côté de la frontière, ils sont aussi plusieurs milliers de réfugiés à rechercher leurs proches restés au Congo ou dans d'autres camps de réfugiés comme celui de Nakivalé, Kyaka ou Rwamwanja.

Depuis le début de la crise, une vingtaine de collaborateurs de la Croix-Rouge ougandaise et du CICR ont été mobilisés afin de les aider à trouver des réponses.

Suite à l'intensification des combats en juin 2022, une grande partie des déplacés a préféré rester au centre d'accueil et de transit de Nyakabande ou au sein de communautés d'accueil, non loin de la frontière, espérant pouvoir rentrer dès que la situation sécuritaire le permet.

Depuis mars, plus de 4088 appels gratuits ont ainsi pu être émis par les réfugiés pour 2210 appels positifs, tandis que 155 enfants non-accompagnés ont pu

être réunifiés avec leurs parents.

En raison de l'augmentation du nombre de réfugiés dans les communautés d'accueil, proches de la frontière, la Croix-Rouge ougandaise et le CICR essaient d'avoir le soutien des autorités en vue d'étendre ce service d'appels téléphoniques.

DÉFIS SÉCURITAIRES

La situation sécuritaire volatile dans la région ne facilite malheureusement pas les recherches et les réunifications familiales. L'accès dans les zones d'origine des déplacés est risqué et les familles sont en constant déplacement. D'autre part, les équipes ne peuvent réunir les enfants avec leurs familles tant que les conditions de sécurité ne seront pas réunies. « Dès que la situation sécuritaire le permettra, le CICR pourra envoyer ses équipes dans les zones de Rutshuru où les personnes recherchées pourraient se trouver », estime Pamela Ongoma.

Les délégations du CICR en RD Congo et en Ouganda travaillent en étroite collaboration avec les sociétés nationales de la Croix-Rouge de deux Etats qui jouent un rôle clé dans le rétablissement des liens familiaux. Des réunions de coordination sont tenues en vue du partage d'informations sur la situation et les besoins, et de l'harmonisation de la réponse humanitaire de part et d'autre.

Tshopo : soupçonné de vol de noix de palme, un homme mutilé de son sexe

GLADIS BANANGA (STAGIAIRE)

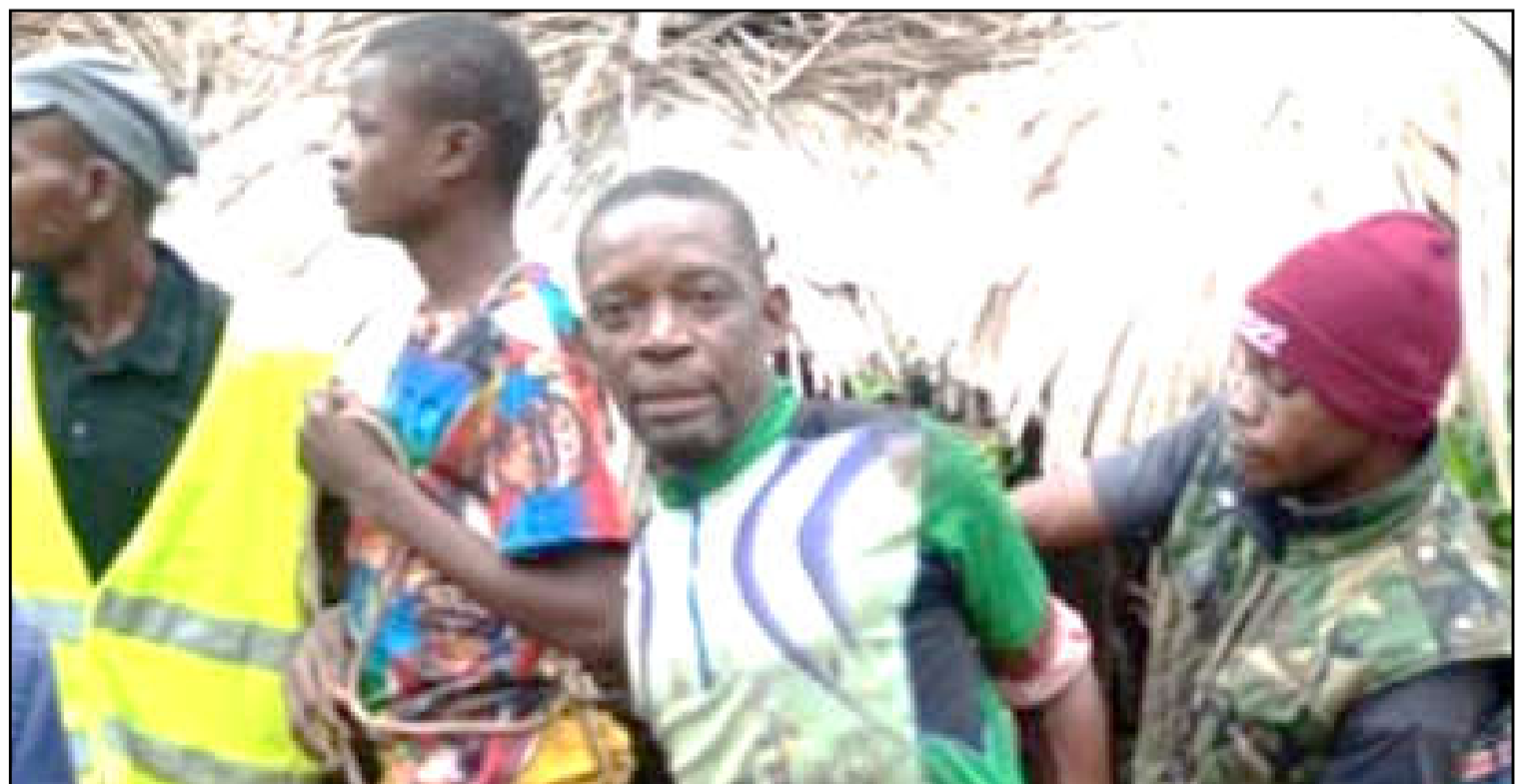
Il y a résurgence des pratiques diaboliques de l'époque de Léopold II aux Plantations et Huileries du Congo (PHC) à Lokutu.

En effet, Chimita Lofinda en a fait les frais. Ligoté, l'infortuné s'est vu simplement amputé de son membre viril à la suite des soupçons de vol de noix de palme. Le drame s'est passé dans la localité de Lokutu, dans le territoire de Basoko, en province de la Tshopo.

Une équipe de gardes industriels des Plantations et huileries du Congo (PHC) s'est saisi de M. Chimita Lofinda, membre de la communauté, pour des soupçons de vol de noix de palme de l'entreprise « Plantations et Huileries du Congo » (PHC).

Cette équipe de surveillance a voulu infliger une correction mémorable au présumé voleur de noix de palme.

Choisissant la méthode forte, elle a décidé d'amputer l'infortuné



de son sexe. Avec lui, c'est aussi Banyele Yeli, conducteur de tracteur, qui a été blessé, sans oublier Lilonde Oleta, Bombwa, Bolinde Lianda, eux aussi, blessés à la suite

des coups de balle de sommation tirés par des éléments de l'auditorat militaire descendus sur le lieu.

Après son supplice, M. Lofinda

a été évacué vers un centre de santé pour des soins appropriés.

« Ligoté, passé à tabac et mutilé, Chimita Lofinda a été conduit à l'hôpital », renseigne une source.

Professionnalisation de la police : le Japon et la RDC harmonisent leurs vues

L'Agence japonaise de coopération internationale (Jica) et la Police nationale congolaise (PNC) se sont mis d'accord sur l'amendement du procès-verbal de discussion concernant la phase 2 du Projet de professionnalisation de la police pour la population et la paix (P4P) sur la police de proximité.

BIENVENU IPAN

L'Agence japonaise de coopération internationale (Jica) et la Police nationale congolaise (PNC) ont signé, le lundi 11 juillet 2022, le compte-rendu de discussion du procès-verbal amendé. C'était au cours de la première réunion du Comité conjoint de Coordination (CCC) pour la mise en œuvre du Projet de professionnalisation de la police pour la population et la paix (P4P) tenue dans la salle de réunion du commissariat général de la PNC, située dans la commune de Lingwala.

Pour ce qui est de résultats attendus, avant l'amendement, il était intitulé : « *Formation des policiers assurée régulièrement* ». Cette formulation a été modifiée en : « *les policiers formés en P2P sont déployés dans les zones pilotes* » ; le deuxième résultat, initialement intitulé : « *Un système permettant de mettre en œuvre les activités de police de proximité dans les domaines de la formation et des infrastructures est établi dans les zones pilotes* », est amendée en : « *Environnement de travail des policiers en P2P dans les zones pilotes est amélioré et entretenu* ».

Ces amendements, pour ne ci-

ter que ceux-là, sont justifiés par le fait que le plan de l'opération est révisé pour correspondre au cadre logique P2F et révisé et aux résultats des activités à ce jour. L'amendement entre en vigueur à partir de la date de sa signature c'est-à-dire, le lundi 11 juillet 2022, établi en versions anglaise et française. Toute authentique, la version anglaise dûment acceptée par les deux parties fera foi en cas de divergence liée à l'interprétation.

RDC, HAVRE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières, Daniel Asele a, au nom du Premier ministre, réaffirmé son engagement à accorder toute l'attention nécessaire aux besoins de la Police par le couronnement du programme de réforme en vue de la rendre professionnelle.

Pour ce faire, il a invité la PNC à pérenniser les acquis de tout ce projet jusqu'à faire de la RDC un havre de paix et de sécurité.

De son côté, le représentant résident de la Jica, M. Hironobu Murakami, a d'abord rappelé que le 28 janvier 2021, a été signé un



procès-verbal de discussion entre la Jica et la PNC à l'issue duquel a été matérialisé ce projet P4P suite à plusieurs discussions ayant défini clairement les responsabilités ainsi que les engagements de deux parties pour la bonne mise en œuvre de ce projet.

M. Hironobu Murakami a poursuivi qu'après l'arrivée de Mme la conseillère en chef, cette dernière a, en étroite collaboration avec les homologues PNC, procédé à la révisitation de certains aspects du contenu de ce procès-verbal. Notamment le cadre logique du projet afin de répondre au mieux au besoin d'implanter une police de proximité qui contribuera plus efficacement à la professionnalisation de la PNC

dans la ville de Kinshasa.

Le représentant résident de la Jica a salué la signature de l'amendement du document cadre de ce projet, car ce dernier intègre les données issues de l'étude de base effectuée au sein de la zone d'intervention du projet dans la commune pilote de Kimbanseke.

Pour sa part, le commissaire général de la PNC, le général Dieu-donné Amuli, a émis le vœu de voir ce projet s'étendre à Kinshasa et dans d'autres provinces pour une paix durable au sein de la population, en général, et en particulier dans la province de Tanganyika où la Mission des Nations unies pour la stabilisation de la RDC (Monusco) est en train de se retirer.

Goma : les innovations féminines congolaises en l'honneur à une soirée de mode

Après deux éditions tenues dans la ville de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, la 3^{ème} édition de la soirée du défilé de mode dénommée «Femme Fashion show» a eu lieu, le samedi 9 juillet à Goma, dans la province du Nord-Kivu.

Cette édition a mis un accent particulier sur les valeurs féminines congolaises dans la créativité et l'innovation dans le monde de la mode en République démocratique du Congo, afin de valoriser la femme congolaise.

Yuston Nassy, directeur général de l'agence Tropik Agence Com, qui a organisé cette soirée de mode, a indiqué que ce défilé a fait focus sur l'équité, l'autonomie et la valorisation contre la discrimination et la violence envers la femme.

« En plus, il y a certains Congolais qui pensent que les



meilleurs stylistes sont étrangers, alors que nous avons de grands créateurs ici au pays. Nous avons voulu valoriser la touche congolaise et l'égalité Homme-Femme. Les femmes sont aussi capables de tout. Les femmes stylistes et modélistes ont présenté leurs créations ce soir, qui ont été appréciées par tous », a-t-il renchéri.

Des personnes venues de plusieurs horizons ont pris part à cette soirée du défilé de mode à Goma.

Parmi les créations présentées lors de cette soirée, l'on a vu les habits issus des matières recyclables.

Pour les organisateurs, cela est une façon de montrer à la face du monde que la mode congolaise participe aussi à la protection de l'environnement.

Melis Boasi, Correspondant au Nord-Kivu

CINAT : Une cabale contre le contrat d'amodiation entre l'État congolais et la firme indienne Diamond Cement

Après douze ans d'arrêt des travaux à la Cimenterie nationale (CINAT), un contrat d'amodiation venait d'être signé, le 7 mai 2022, entre l'État congolais (via le ministère du Portefeuille, avec le concours technique des ministres de l'Industrie et des Mines) et la firme indienne, Diamond Cement, pour la relance des activités. Ce nouveau contrat présente des atouts, notamment sur les plans technique et social, suscitant un espoir et une satisfaction pour la communauté de Songololo, dans le Kongo Central. Mécontents du début des travaux d'assainissement sur le terrain, certains lobbies du secteur ont monté une cabale susceptible de créer des troubles dans le chef des agents en vue de faire échec à ce contrat ambitieux.

La Cimenterie nationale (CINAT) a connu une existence douloureuse depuis sa création en 1974. C'est là que se font sentir les premières traces de son malheur. Dépourvue des équipements adéquats de carrière ainsi que d'un fond de roulement lui permettant d'acquérir les intrants nécessaires à son exploitation, l'entreprise va être livrée à la merci des banques qui vont lui faire des crédits à des taux exorbitants pour se fournir les intrants à 90% importés.

Cette jeune entreprise est obligée de faire face à l'arrogance de la concurrence imposée par le géant qui avait le monopole du marché du ciment en République démocratique du Congo (RDC), au Congo Brazzaville et en République Centrafricaine. En moins de dix ans, les signes d'essoufflement se manifestent, obligeant le gouvernement congolais à injecter des capitaux frais à deux reprises à cette entreprise qui ne dépassera jamais une moyenne annuelle de production de 20 milles tonnes, sur les 300.000 de sa capacité installée.

DESCENTE AUX ENFERS DE LA CINAT

En dépit de cette double intervention financière de l'État, la situation de l'entreprise va de mal en pis. Les conditions qui favorisaient le recours à l'appui bancaire étaient devenues de plus en plus difficiles. L'État qui avait déjà vu augmenter, à 92%, ses participations à la suite de ces deux interventions, ne pouvait plus s'intéresser à l'achat des parts minoritaires, d'autant plus que la valeur de ces parts ne pouvait aider à faire face aux besoins de l'entreprise dont l'outil de production commençait aussi à accuser quelques faiblesses au niveau de certaines sections.

L'aggravation de la situation financière et technique a coïncidé avec le départ en sourdine, de tout le management expatrié que les accords entre l'État congolais et la firme Klochner avaient placé à la tête de l'entreprise. Le dernier Directeur commercial et financier de Klochner a jeté l'éponge en 1992, après que la proposition de la li-

quidation de l'entreprise qu'il avait faite n'avait pas été prise en compte par le Gouvernement.

En 1993, un effort de maintien de l'usine a été amorcé avec la signature d'un contrat programme avec le Conseil supérieur du Portefeuille, grâce à un crédit fournisseur signé avec un sujet indien. C'est ainsi qu'entre 1994 et 1995, un planning de réhabilitation et d'acquisition chiffré à 14 millions de dollars avait été amorcé et exécuté à la satisfaction des travailleurs qui ont vu leur social s'améliorer durant cette période. Cependant, la joie n'aura été que de courte durée. En 1997, alors que Laurent-Désiré Kabila prenait le pouvoir, une restructuration politicienne de l'entreprise a été imposée, en créant des postes de commandements inappropriés et occupés par des proches du pouvoir. C'est le début d'une longue période d'incertitude et de bataille de leadership pour un positionnement politique. La CINAT s'effondre à nouveau jusqu'à son arrêt définitif en 2011.

En 2018, Félix Tshisekedi, alors candidat président de la République a été informé de la situation macabre que traversait la CINAT. Une fois au pouvoir, en décembre 2018, le Chef de l'État avait dépêché son Premier ministre qui confirmera sa volonté de résoudre le problème de la CINAT. Finalement, un contrat d'amodiation a été signé, le 7 mai 2022, entre la firme Diamond Cement et le Ministère du Portefeuille, avec le concours technique des ministres de l'Industrie et des Mines. Ce contrat d'espoir présente des atouts sur les plans technique et social.

A) SUR LE PLAN TECHNIQUE :

Modernisation de l'outil de production pour rendre les installations compétitives ; maintenance suivie pour remettre à l'État Congolais un outil de production viable à la fin du contrat ; Acquérir des équipements de carrières permettant la découverte des autres carrières restées inexploitées à ce jour, soit 4 sur Cinq.

B) SUR LE PLAN SOCIAL :

Paiement d'une avance, équivalente à 10 mois de salaire pour la majorité des classifiés, sur les arriérés des salaires de 12 ans ainsi que sur la pension des retraités ; recrutement progressif des agents actifs en tenant compte de leur âge ainsi que de leur habilité à la remise à niveau des compétences ; Mise en place d'un cahier des charges de développement communautaire.

C) SUR LE PLAN DES EFFETS INDUITS

La remise en exploitation des

installations de la CINAT va entraîner le démarrage des activités de l'entreprise Ciment du Congo (CICO) qui appartient au même groupe que DIAMOND, ouvrant ainsi des opportunités d'emplois et économiques énormes pour les habitants du Kongo Central.

CONCURRENCE DÉLOYALE ?

Ce succès est rendu possible grâce à la vision du président de la République, Félix Tshisekedi, mise en œuvre par le gouvernement des « Warriors » que dirige le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde. Ce qui ne peut jouir les réseaux mafieux qui ont fait de l'arrêt des activités de la CINAT leur fonds de commerce auprès de certaines firmes concurrentes, prêtes à débours des fonds pour maintenir la CINAT dans le coma.

Ainsi, surpris par la signature de ce contrat de type nouveau entre l'État congolais et la firme Diamond Cement, les lobbies mafieux du secteur, redoutant déjà la rude concurrence qui s'annonce sur le marché du ciment gris, se liguent avec certaines personnalités politiques en mal de positionnement, pour instrumentaliser les agents de la CINAT. Tout porte à croire que, c'est la qualité incontestée du calcaire que contiennent les 5 carrières de la CINAT et l'emplacement de ses installations par rapport aux voies d'évacuation qui font peur. Mais aussi, la qualité des travaux effectués par DIAMOND, en seulement deux mois de la signature du contrat.

Cette « association des malfaiteurs » est appuyée par certains anciens mandataires et chefs des terres qui ont spolié la concession de la CINAT. Ils ont tenté de fomenter des troubles, menaçant la sécurité de la cité de Kimpese pour les mettre sur le dos du contrat. Le schéma monté serait de pousser les agents, à qui il avait été demandé de rester chez eux en attendant la fin des travaux d'assainissement des lieux et de réhabilitation des machines, à retourner à l'usine alors que 12 ans durant, beaucoup de ces agents n'y mettaient même plus les pieds.

Mais, ce plan macabre a été déjoué par la Providence divine. Cette cabale aurait exposé des innocents qui n'ont eu comme malheur que de contribuer au bonheur de leurs semblables, à être livrés en pâture à la méchanceté humaine.

En effet, quelle autre intention conduirait des personnes censées à réclamer aux agents de reprendre le travail dans l'immédiat, alors que les conditions ayant motivé l'arrêt de ce travail pendant 12 ans demeurent ? Comment ces fossoyeurs peuvent-ils demander à un investisseur qui n'a pas encore mis en marche l'outil de production de payer des salaires

à des personnes qui n'ont pas encore produit l'argent nécessaire pour couvrir ces salaires ?

« ATTEINTE » À LA VISION DU CHEF DE L'ÉTAT

Sans une analyse approfondie de la situation, l'Assemblée provinciale du Kongo Central se lance dans la danse. Elle dépêche une commission parlementaire de 4 députés provinciaux accompagnés de 25 « experts » pour une mission de 5 jours, afin de juguler un prétendu conflit professionnel que le contrat aurait créé. Et comme si cela ne suffisait pas, un autre politicien, candidat malheureux aux élections de gouverneur, celui-là même qui aurait promis des tonnes de ciment de l'ex-CINAT au président de l'Assemblée provinciale et qui se croit propriétaire de cette entreprise avec laquelle il aurait eu des accords que son incapacité financière ne lui a pas permis d'honorer, va manifester son banditisme nauséabond, en obtenant une exécution cavalière d'un jugement obtenu dans le noir au tribunal de Matete, dans un semblant de procès intenté contre la CINAT et l'État congolais. Ridicule !

En outre, pendant que la ministre d'État du Portefeuille recevait le partenaire pour une évaluation des avancées du contrat à trois mois de sa signature, l'incivique attiré a dépêché un bataillon des éléments de l'armée et de la police occuper les installations en pleine réhabilitation, chassant les techniciens, les travailleurs engagés aux travaux de réhabilitation des bâtiments et des équipements ainsi que les éléments affectés à la sécurité des lieux. Ceux qui se demandent pourquoi le pays est dans la situation chaotique qui le caractérise actuellement et pourquoi une réticence des investisseurs à venir au pays, ont là une réponse très éloquent.

Lorsqu'on assiste à un tel comportement manifesté par un prétendu notable de la province, il est facile aussi de comprendre pourquoi la CINAT est restée dans l'oubli pendant si longtemps. Lorsque cet acte ignoble est en plus posé par un prétendant au poste de gouverneur de province, un seul mot peut mieux définir ces agissements : sabotage. Il veut saboter l'action du chef de l'État qui a fait sourde oreille à ses flatteries et trafic d'influence, d'une part, et d'autre part, il veut que le mandat du gouverneur élu à sa place soit marqué par un malaise social dans la cité de Kimpese.

Par-dessus tout, le gouvernement de la République est appelé à prendre les dispositions qui s'imposent afin de déceler et décourager ce réseau mafieux, leurs animateurs et leurs complices politiques. Affaire à suivre.

Kinshasa : Les professionnels des médias outillés sur la promotion du genre dans les médias

Dans le but de promouvoir le travail de la femme à travers les médias et rendre le journaliste sensible au genre, l'Union Congolaise des femmes des médias (UCOFEM), en collaboration avec ses partenaires, a organisé une formation sur le genre dans les médias.

LUCIE NGUSI

Durant trois jours, soit du 7 au 9 juillet 2022, quarante journalistes ont pris part à la session de formation sur le genre dans les médias.

Organisée par l'Union congolaise des femmes des médias (UCOFEM), en collaboration avec l'Unesco, cette session de formation a eu pour objectif de promouvoir le travail de la femme à travers les médias et rendre le journaliste sensible au genre.

La directrice exécutive nationale de l'UCOFEM, Rose Masala, a, à cette occasion, souligné que les journalistes sont appelés à être formés régulièrement afin d'intégrer l'aspect genre dans toutes leurs productions. Elle a également fait savoir que cette formation rentre dans le cadre préparatif à l'enquête (monitoring des médias) que l'UCOFEM projette de réaliser dans les jours à venir.

Ce travail consistera à faire recueillir les données afin de savoir s'il y a évolution depuis l'étude menée en 2019.

D'après la facilitatrice, Clarisse Museme, une étude réalisée par l'UCOFEM en 2019 a démontré que 33% des personnes évoluant dans



les médias sont des femmes. Leur taux s'élève à 19% dans les contenus médiatiques.

FAIBLE PARTICIPATION DE LA FEMME

Parmi les facteurs justifiant cette faible participation des femmes, l'on note principalement les conditions difficiles de travail, les préjugés ou encore la coutume qui affectent l'image de la femme dans la société congolaise.

De ce fait, Mme Museme a rappelé aux professionnels des médias la nécessité de tenir compte des principes du genre dans toutes leurs productions.

Elle a également invité les journalistes à améliorer leur per-

ception de l'image de la femme à travers les médias et dans la société.

Rappelons que la Constitution de la RDC consacre la parité hommes-femmes dans tous les domaines de la vie. Dans cette dynamique du cadre légal, la femme devrait participer pleinement à des prises de décisions dans les domaines, où elle évolue jusqu'à ce jour, le pourcentage des femmes dans la sphère des prises de décisions demeure moins de 50%.

Le secteur des médias n'est pas épargné par cette situation. Moins elle est représentée dans les postes décisionnels, moins la parole lui est accordée pour les grandes questions nationales.

La plupart des organes de presse sont dirigés par des hommes, ce qui influence également le traitement des informations. Si certains organes ont adopté la politique genre, cette politique souffre encore d'application. On constate une faible représentativité des femmes aux postes de prise de décisions, les contrastes demeurent aussi pour ce qui est de l'image de la femme dans les médias.

Dans le but d'obtenir plus d'engagement dans la promotion du genre dans les médias congolais, l'UCOFEM mène ces enquêtes après avoir participé à l'étude sur les plafonds de verres dans les entreprises de presse de l'Afrique australe en 2008.

Kinshasa : Daniel Mbau lance l'éclairage public au quartier Tshaka à Lemba Intendance

CHANNEL MWEYA

Le député national Daniel-Israël Mbau Sukisa a lancé, mercredi 29 juin au quartier Tshaka, dans la commune de Lemba (Intendance), les travaux de l'éclairage public. L'élu de Mont Amba concrétise ainsi une promesse faite à sa base du quartier Tshaka dans la commune de Lemba.

A l'issue de la cérémonie de lancement de ces travaux, le député national s'est dit satisfait de constater que cette artère est enfin éclairée.

« En tant que natif du Mont Amba, il était important pour moi de redorer l'image de cette partie de la capitale », a déclaré le député Daniel Mbau.

Il convient de rappeler que ce quartier dont l'éclairage public vient d'être réhabilité a sombré dans l'obscurité depuis plus de quarante ans.



On rappelle par ailleurs que les travaux de réhabilitation de l'éclairage public se poursuivent sur toute l'étendue des communes de Lemba et Kisenso, sur fonds propres. Plusieurs avenues de ces municipalités sont éclairées dans le cadre de ce projet. Entretemps, les habitants du quartier Tshaka exultent de joie et se massent sur la chaussée chaque soir pour admirer l'éclat des réverbères qui illuminent les nuits sur les avenues de cette entité.

De son côté, le député national Daniel Mbau ne cache pas sa joie d'avoir contribué à redorer l'image de la ville de Kinshasa.

Il a profité de cette occasion pour appeler la population à avoir confiance en son élu qui a à cœur de réaliser beaucoup de projets, notamment l'adduction de l'eau potable, les travaux d'assainissement.

Préparatifs CHAN 2022 : un double derby de deux Congo en amicale

Une double confrontation amicale est prévue entre Léopards de la RDC et Diabes Rouges de Congo-Brazzaville. Le premier acte est prévu 27 juillet à Brazzaville. Et le second aura lieu le 31 juillet au stade des Martyrs de la Pentecôte. C'est dans le cadre des préparatifs des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations "CHAN 2022".

ARMEL LANGANDA

Dans le cadre des préparatifs des éliminatoires du prochain championnat d'Afrique des nations (CHAN 2022), la République démocratique du Congo et le Congo-Brazzaville projettent une double confrontation amicale.

Selon le programme de la FECOFA, les Léopards A' tra-

versent le Pool Malebo le 15 juillet, via Beach Ngobila.

L'équipe, dirigée par le sélectionneur principal Otis Ngoma, démarre son stage sur place, avant d'affronter les Diabes Rouges, le 27 juillet. Le 31 du même mois, les deux sélections se retrouveront à Kinshasa, au stade des Martyrs de la Pentecôte, pour la manche retour de cette rencontre amicale de préparation. Les deux sélections qui se connaissent très bien et vont s'affronter en toute sportivité.

Suivant le même programme concocté par le sélectionneur national, Otis Ngoma, un nouveau stage est envisagé à partir du 15 août prochain, dans un pays à déterminer. Il a pour mission de monter une équipe compétitive afin avant la phase finale de la compétition réservée aux joueurs évoluant aux championnats locaux.

Au sortir de cette mise au vert, les Léopards A' mettront cap vers le pays qui sera désigné, à cet effet, pour leur réception, le 28 août prochain, par les



Sao du Tchad, contraints par la Confédération africaine de football (CAF) de se produire, en dehors de leur base, par manque de stade homologué.

Les deux pays se retrouveront

le 4 septembre prochains, au stade des Martyrs de la Pentecôte, à Kinshasa, pour le match retour de ces éliminatoires du CHAN 2022 dont la phase finale se jouera en Algérie.

Suisse : Meschack Elia lié à Young Boys jusqu'en 2024

L'aventure entre Meschack Elia et le Young boys de Berne se poursuit. Ce vendredi, le club de Berne a officialisé la prolongation de contrat de son attaquant international congolais pour deux ans supplémentaires.

L'actuel bail de l'ancien du TP Mazembe courait jusqu'en juin 2023 et cette prolongation symbolise l'intégration continue du Léopard chez les Jaune et Noir.

Le nouveau contrat d'Elia expire en juin 2024. " Le contrat entre YB et l'attaquant Meschack Elia, qui expire initialement dans un an, a été automatiquement prolongé jusqu'à l'été 2024 car l'attaquant national de la République démocratique du Congo a atteint le nombre d'apparitions décisives pour



la prolongation de contrat la saison dernière", a précisé le club sur son site internet.

Arrivé en Suisse en 2020, Elia a participé à 92 rencontres, offrant 23 passes décisives et marquant 19 buts.

LP

Le journaliste sportif Patrick Lupika s'en est allé

La presse sportive congolaise en deuil ! Le journaliste sportif congolais, Patrick Lupika Kabwisi a tiré sa révérence au Canada des suites d'une noyade, a-t-on appris des sources crédibles. Selon eux, il était dans un état critique après s'être noyé il y a trois jours dans une piscine au Canada où il séjournait pour la poursuite de ses études.

Feu Patrick Lupika a travaillé à la Radiotélévision Kyondo de Lubumbashi, à Digital Congo à Kinshasa. Il était également correspondant de



Canal Plus en Afrique, note-t-on.

Plusieurs journalistes sportifs de Lubumbashi en particulier et de la République Démocratique du Congo en général expriment leur sentiment d'amertume pour la disparition de ce jeune journaliste sportif congolais talentueux à travers les réseaux sociaux.

LP

CAN 2022 Féminine : le Cameroun en quarts, le Togo éliminé

L'équipe du Cameroun a validé son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine (CAN 2022), le 9 juillet à Casablanca, dans le groupe B de la CAN 2022. Les Camerounaises ont battu 2-0 des Tunisiennes également qualifiées. Les Togolaises, en revanche, écartées 4-1 par des Zambiennes premières au classement et qui défieront le Sénégal, sont éliminées du tournoi.

Dès la 3e minute, Ame



Amouklou a pourtant détourné un penalty de la défenseuse Lushomo Mweemba, puis multiplié des interventions décisives (9e, 10e, 38e). Sans toutes ces parades, le Togo serait ainsi mené 4-0 ou 5-0 à la pause.

Les Éperviers Dames entretiennent même l'illusion en revenant à 2-1 lorsque, sur une passe en cloche, la gardienne adverse Hazel Nali évalue mal la trajectoire du ballon et se laisse lober. La capitaine du Togo Mafille Woedikou, qui a suivi, n'a plus qu'à l'accompagner au fond des filets (35e).

LP

Pendant trois jours, Kinshasa vibre au rythme du FIRE et de la Rumba parade

Du vendredi 8 au dimanche 10 juillet 2022, à la place de la Pare centrale, Kinshasa a vibré au rythme du Festival international de la rumba et de l'élégance (FIRE) et de la Rumba parade. Ce double événement culturel a connu, outre les vedettes de la musique congolaise, la participation des artistes venus du Congo-Brazzaville pour célébrer ensemble la culture congolaise à travers la Rumba inscrite comme patrimoine culturel et immatériel de l'Unesco. C'était sous le thème « Rumba Mokili mobimba », entendez « la Rumba partout dans le Monde ».

ANCE TONY (STAGIAIRE)

Les amoureux de la musique, en général, et de la Rumba congolaise, en particulier, étaient en liesse, le vendredi 8 juillet, date d'ouverture de ce festival, avec les prestations des stars de la musique de la RDC et du Congo-Brazzaville, telles Dj Amaroula, Héritier Watanabe, Reddy Amisi, et Roga-Roga de Brazzaville.

Le samedi 9 juillet, soit le deuxième jour de ce festival était marqué par les productions de Grâce B, Milagros Besongo, et le groupe Zaïko Langa Langa de Jossart Nyoka Longo.

Au finish, dimanche 10 juillet, date de clôture de

« Rumba Mokili Mobimba », plusieurs autres artistes de la RD Congo et du Congo Brazzaville ont donné du show et la chair de poule aux spectateurs de ce grand rendez-vous culturel. Il s'agissait, entre autres Ibrator M'piana, le groupe Viava la Musica de feu Papa Wemba, Innos'b, Gally Garvey, pour boucler la boucle avec Koffi Olomide et tout son Quartier Latin International.

Pour lier utile à l'agréable, les participant à cette 5^{ème} édition du FIRE et la 9^{ème} de la Rumba parade, ont eu à assister à diverses activités culturelles et d'élégance pendant ces 3 jours,



telles que des expositions d'œuvres d'art produites par les artistes de l'Académie des Beaux-Arts (ABA), des marchés tombola, le défilé de mode, des moments de détente et d'échanges avec des acteurs de différents arts.

Les festivals international de la rumba et de l'élégance (FIRE) et la Rumba parade étaient organisés concomitamment entre le Centre Wallonie-Bruxelles et l'Agence optimum Communication de Didier

M'pambia. Ils ont été créés dans le but de promouvoir la culture congolaise et la Rumba inscrite naguère comme patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO. Voilà le sens du thème « Rumba Mokili Mobimba ». Le prochain rendez-vous de la Rumba est fixé au août prochain dans la ville montagnaise de Matadi, dans la province du Kongo Central, avant de faire Kinshasa-Kananga en 2023. Que vive la Rumba.

Tabaski : la philosophie de sacrifice expliquée aux fidèles Ahmadis de Kinshasa

BIENVENU IPAN

À l'instar des autres musulmans du monde, la Communauté musulmane Ahmadiyya de la RDC a célébré la fête de Tabaski, le samedi 9 juillet 2022, à Kinshasa.

A cette occasion, le représentant légal de cette communauté, l'Amir Jama'at RDC, Khalid Mahmood Shahid, a dirigé la prière à la mosquée de Barumbu. Il a exigé de chaque musulman de comprendre la philosophie de sacrifice. Il a expliqué que dans le Saint Coran, il est écrit que la chair et le sang des animaux (égorgés à cette occasion) ne constituent pas une offrande agréable à Allah, mais ce qui vaut, c'est plutôt la droiture et la crainte de Dieu.

C'est tout le sens de cette fête de Tabaski qui interpelle chaque musulman à adopter de façon ré-



gulière un comportement digne et agréable à Dieu.

Comme c'est le cas en pareille circonstance, la Communauté musulmane Ahmadiyya a égorgé huit vaches et quarante-cinq boucs et en a distribué la viande à plus de sept mille personnes dont des fidèles

Ahmadis de Kinshasa et des non-fidèles Ahmadis. La Communauté musulmane Ahmadiyya a distribué ce don de viande avec l'appui de son ONG « Humanity First Allemagne » dont la contribution est d'une importance capitale pour tous ses sacri-

fices et travail en faveur des populations congolaises.

La fête de Tabaski (l'Aïd-ul-Adha) marque la fin du pèlerinage à la Mecque par les musulmans du monde entier. C'est la fête du sacrifice qui commémore l'obéissance de Hazrat Ibrahim (A. S.) et de son fils Hazrat Ismail (A. S.) au commandement d'Allah. Hazrat Ibrahim (A. S.) a eu une série de rêves dans lesquels il se voyait sacrifier son fils aîné Ismail. Il en déduit que c'était peut-être la volonté de Dieu qu'il sacrifie la vie de son fils. Hazrat Ibrahim (A. S.), étant obéissant à Dieu, était sur le point de sacrifier la vie de son fils Ismail, quand Dieu lui a ordonné de s'arrêter et lui a donné la bonne nouvelle qu'il avait effectivement accompli son commandement.

Potentiel
Quotidien d'informations générales et média en ligne (www.lepotentiel.cd)

Autorisation
N° 04/00015/DI/82
du 12 octobre 1982

FONDATEUR
Modeste Mutinga Mutuishayi

COORDINATION
Le Potentiel/lepotentiel.cd
contact@lepotentiel.cd
Siège social :
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa-Gombe

Coordonnateur
Pitshou Mulumba T. Pius
+243 81 47 66 156
mulumbapius@gmail.com

Directeur commercial et financier
Olivier Kaforo
+243 81 525 45 55

RÉDACTION LE POTENTIEL (first et digital)

Directeur de Publication
Richard Ngapi
+243 81 685 05 14

Rédacteurs en chef/SR
St Augustin Kinienzi
Ludi Cardoso

Éditorialiste
Ben-Clet Kankonde Dambu

Rédaction
Pitshou Mulumba
Richard Ngapi
Olivier Kaforo
St Augustin Kinienzi
Ludi Cardoso
Bienvenu Ipan
Joyce Kalala
Armel Langanda
Hervé Ntumba
Lucie Mulumba
(Stagiaires professionnels)
Tony Tandu
Choukranie Ilunga

CORRESPONDANTS
Robert Kongo (France)
Cyprien Kapuku (Chine)
Melis Boasi (Goma)
Augustin Kakule (Beni)

REALISATION
Metteur en page
Léon Ngombo Mazela

Metteur en page et Webmaster
Cyprien Indi



Le Potentiel
www.lepotentiel.cd
Radio7 - Télé7
Imprimerie7

Coopération régionale : la RDC membre à part entière de la Communauté d'Afrique de l'Est

A dater du lundi 11 juillet 2022, la République démocratique du Congo devient 7^{ème} membre à part entière de la Communauté d'Afrique de l'Est. Elle vient d'achever le processus d'adhésion à cette organisation sous régionale.

LE POTENTIEL



La RDC a achevé, le lundi 11 juillet, les processus et procédures d'adhésion à la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). De ce fait, elle devient désormais officiellement le 7^{ème} membre de cette organisation sous régionale.

Le processus d'officialisation de cette adhésion fait suite aux démarches menées par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, depuis son arrivée au pouvoir en janvier 2019.

Il avait écrit au président de l'EAC de l'époque, le président du Rwanda, Paul Kagame, exprimant le souhait de la RDC de devenir membre du bloc sous régional.

Désignés par le sommet des chefs d'État de l'EAC, le président Uhuru Kenyatta, actuel président du Sommet, et Félix Tshisekedi ont signé le traité d'adhésion de la RDC à l'EAC le 8 avril 2022, rapporte Politico.cd.

Par la suite, la RDC s'est vue accorder 6 mois pour entreprendre les processus

internes et constitutionnels de ratification du traité d'adhésion.

Ce processus interne comprend la ratification du Traité d'adhésion par le Parlement de la RDC.

En date du 9 juin 2022, le Projet de loi autorisant la ratification du traité pour l'établissement de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) avait déjà été adopté par les députés nationaux.

Sur 386 votants, 379 députés ont voté oui, 4 ont voté non et 3 se sont abstenus, selon les chiffres officiels.

À ce jour, le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, a déposé ces instruments des ratifications au secrétariat général de la Communauté à Arusha, en Tanzanie.

Ainsi, la RDC jouit désormais de tous les droits et privilèges de participer aux programmes et activités de l'EAC et affirme respecter ses obligations.

Pour Peter Mutuku, secrétaire général de l'EAC, « aujourd'hui est un grand

jour pour la communauté et la RDC. Car, il marque l'achèvement des processus et procédures ».

En adhérant à l'EAC, la RDC rejoint ainsi le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Tanzanie et devient ainsi le deuxième pays francophone.

AVANTAGES D'UNE ADHÉSION

Selon le site de l'EAC, la RDC bénéficiera du cadre élargi du marché commun de la CAE et du tarif extérieur commun. Elle aura également accès aux ports maritimes de Mombasa et de Dar-es-Salaam à des tarifs compétitifs.

Les domaines de coopération de l'EAC comprennent : la libéralisation et le développement du commerce, l'investissement et le développement industriel et la libéralisation de la circulation des personnes, de la main-d'œuvre et des services.

La Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) est une communauté économique régionale initialement fon-

dée en 1967, dissoute dix ans plus tard puis véritablement recréée en 2001.

Ayant son siège à Dar-es-Salaam, en Tanzanie, l'organisation s'est fixé, entre autres objectifs, de favoriser les échanges commerciaux entre les sept (7) pays membres et garantir la circulation des biens et personnes.

GESTION DES CAS D'INSTABILITÉ ET DE CONFLITS

En vertu de l'article 124 du Traité de l'EAC, la RDC, faisant partie de l'EAC, bénéficiera de l'engagement des États partenaires à favoriser et à maintenir une atmosphère propice à la paix et à la sécurité par la coopération et les consultations en vue de prévenir, mieux de gérer et résoudre les différends et les conflits entre eux.

En outre, la RDC bénéficiera de divers mécanismes de coopération régionale qui traitent des questions de sécurité régionale telles que la criminalité transfrontalière, la fourniture d'une assistance mutuelle en matière pénale, y compris l'arrestation et le rapatriement des délinquants en fuite et l'échange d'informations sur les mécanismes nationaux de lutte contre les activités criminelles.

Pour rappel, l'un des critères pour les nouveaux membres dans le bloc est l'acceptation de la Communauté, tel qu'énoncée dans le traité. Un changement de nom nécessiterait donc une modification du traité.

Apostrophe À l'assaut des pylônes Snél

Ben-Clet

La 61^{ème} réunion du Conseil des ministres a entendu le PRO5 déplorer les cas de vandalisme à répétition sur la ligne de transport d'électricité à haute tension, particulièrement dans la province du Lualaba (Grand Katanga).

De quoi s'agit-il ? me demanderiez-vous. Eh bien, il s'agit, selon le récit de Fatshi, d'inciviques qui ont imaginé un moyen des plus illicites de survie en s'attaquant aux câbles de cuivre installés par la Snél pour transporter l'énergie électrique d'Inga vers sa clientèle minière.

Dans leur modus operandi, les énergumènes assègent les pylônes plantés hors du champ des habitations. Ils démontent les cornières et récupèrent des kilomètres de câbles de cuivre. Le marché katangais se porte bien. Mais, le sort des pylônes ? Oh là là ! Déséquilibrés par la disparition de leurs cornières, ils s'effondrent comme château de cartes.

L'histoire note que la recrudescence du vol des cornières et des câbles date des années '90. Les dommages ont un coût inestimable. Citons sans épuiser la liste : rupture de la fourniture de l'énergie d'Inga, arrêt des usines et des commerces pendant des mois, perturbation du planning de travail et des délais de livraison, important manque à gagner et pour les clients et pour la Snél. Un sale drame économique.

D'électrifiées hier, les usines se retrouvent subitement "électrocutées". Comme ça. Par la rage de vivre des inciviques. Et si la Snél consentait à surveiller électroniquement ses pylônes ?

Les inciviques ont toujours fait feu de tout bois. Comme des charançons, ces insectes qui creusent des galeries dans le bois, les inciviques ne respectent ni bien public ni privé. Leur mener la guerre est une gageure civique car, les inciviques peuvent être nos voisins. Ou nos propres enfants.

Kinshasa : Des médecins menacent de radicaliser leur grève

HERVÉ NTUMBA

Des médecins et autres administratifs de la ville de Kinshasa sont sur le point de durcir le mouvement de grève pour ce mercredi 13 juillet 2022. C'est ce qui ressort des assemblées générales extraordinaires tenues, dimanche 10 juillet, par les différentes sections du Syndicat national des médecins de la ville de Kinshasa (Synamed).

Selon certaines indiscretions, ce mouvement de grève sera radicalisé avec une polarisation sur les urgences, c'est-à-dire seuls les malades

affectés aux urgences seront soignés dans les hôpitaux et centres médicaux publics affiliés à ce syndicat. En déplorant l'inaction du côté gouvernement au regard de l'expiration du délai de grève avec service minimum, le Synamed ville de Kinshasa recommande au bureau national de ce syndicat de rester en phase avec la base.

Si pour le Synamed, la radicalisation de la grève est pour ce mercredi, le Syndicat libre des médecins (Sylimed), lui, radicalise la grève depuis hier lundi. C'est ce qu'a affirmé à la presse son secrétaire général André Kasongo.

« Le Sylimed a le regret

d'apprendre au cours du rapport du conseil des ministres que le ban syndical a pris langue avec le ban gouvernemental en signant un accord. Aucun n'accord n'a été actuellement signé, ni un dialogue déclenché du côté gouvernement avec le Sylimed. Le Sylimed informe le gouvernement qu'il ne va fléchir jusqu'à la mécanisation des médecins et au respect strict des accords signés précédemment », a-t-il déclaré.

Au cours du dernier conseil des ministres, Jean-Jacques Mbungani, ministre de la Santé publique, a réaffirmé l'engagement du gouverne-

ment d'aligner tous les 1 674 médecins restants au quatrième trimestre, au même moment que 3000 infirmiers et 6 000 pro-santé, administratifs et autres catégories souvent marginalisées, à l'instar des médecins vétérinaires.

Il convient de rappeler que les syndicats des médecins de la ville de Kinshasa ont dernièrement lancé un préavis de grève avec service minimum qui expire ce mardi 12 juillet. Dans leurs revendications, figurent notamment l'amélioration de leur traitement salarial et la mécanisation de nouvelles unités.